PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE HUNTINGDON

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du lundi 6 mars 2023 à 19h00, tenue en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la ***Loi sur les Cités et Villes,*** sont présents le maire André Brunette et les conseillers Denis St-Cyr, Andrea Geary. Dominic Tremblay, Maurice Brossoit et Rémi Robidoux formant quorum sous la présidence du maire.

Sont également présentes : mesdames Johanne Hébert, directrice générale et Denyse Jeanneau, greffière.
Est absent : le conseiller Florent Ricard.

Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Le quorum est constaté sous la présidence du maire, monsieur André Brunette.

23-03-06-6182 **Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux**
Appuyé par monsieur Maurice Brossoit
Et résolu à l'unanimité:

Que le maire André Brunette procède à l'ouverture de la séance ordinaire du lundi 6 mars 2023 à 19 h 03.

Adopté

ORDRE DU JOUR

A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;

B) Adoption de l'ordre du jour;

C) Annonces et dépôt des documents :

1. Rapport sur la situation financière au 28 février 2023;
2. Dépôt de la liste des dépenses autorisées en février 2023;
3. Rapport sur la situation financière investissement au 28 février 2023;
4. Dépôt de la liste des dépenses investissement autorisées en février 2023;
5. Dépôt du procès-verbal de correction pour la résolution no. 22-08-15-6019;

D) Période d'information du maire;

-

F) Période de questions du public;

10. – ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

10.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2023;

10.2 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 février 2023;

20. – CONTRATS & ENTENTES

20.1 Autorisation – Octroi de contrat – Travaux de construction de pavage et bordures sur les rues Lasselle, Arnold et Bowron ;

20.2 Autorisation – Financement de l'achat d'une unité génératrice de pression hydraulique Stanley - Équipement McCann Ltée;

20.3 Autorisation – Bail avec MAP Installation inc.au 72 Dalhousie, local 102;

30. – ADMINISTRATION & FINANCES

30.1 Autorisation - Demande de contribution financière – Club de Curling de Huntingdon;

30.2 Autorisation - Demande de contribution financière – Société d'Agriculture de Huntingdon;

30.3 Autorisation - Demande de contribution financière– Projet Communic-Action :

30.4 Autorisation - Demande de participation – Plaque commémorative pour le 160e du journal le Gleaner;

30.5 Autorisation - Financement temporaire du Règlement d'emprunt No 930-2021;

30.6

40 – RÉGLEMENTATION

40.1

50 – NOMINATION & GESTION DU PERSONNEL

50.1 Approbation – Embauche de M. René-Philippe Parent – Pompier au Service de la sécurité incendie;

50.2 Approbation – Embauche de M. Louis-Philippe Cardinal – Pompier au Service de la sécurité incendie;

50.3 Approbation - Démission de monsieur Dominic Girouard à titre de pompier volontaire pour la Ville de Huntingdon;

50.4 Approbation - Démission de monsieur Alexander Nadeau à titre de pompier volontaire pour la Ville de Huntingdon;

60 –VARIA

60.1 Appui – Ville de St-Constant – Geste d'intimidation, menaces et actes de violence envers les élus et le personnel;

60.2 Appui – Municipalité de St-Chrysostome – Mise à jour du plan d'intervention – PAVL;

70 – RAPPORT DES COMITÉS ET DES CONSEILLERS

70.1 Monsieur Denis St-Cyr:

70.2 Madame Andrea Geary:

70.3 Monsieur Dominic Tremblay:

70.4 Monsieur Florent Ricard:

70.5 Monsieur Maurice Brossoit:

70.6 Monsieur Rémi Robidoux:

Levée de la séance.

Adoption de l'ordre du jour

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance des sujets à l'ordre du jour.

23-03-06-6183 **Il est proposé par madame Andrea Geary**
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr
Et résolu à l'unanimité:

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du lundi 6 mars 2023 tel que présenté et avec le retrait du sujet suivant :

30.5 - Autorisation - Financement temporaire du Règlement d'emprunt No 930-2021.

Adopté

ANNONCES ET DÉPÔT DES DOCUMENTS

Rapport sur la situation financière au 28 février 2023

Le rapport des activités financières de la Ville de Huntingdon au 28 février 2023 est déposé.

Dépôt de la liste des dépenses autorisées au 28 février 2023

En vertu de l'article 477.2 de la Loi sur les Cités et Villes, la liste des dépenses autorisées au 28 février 2023 est déposée.

La liste des dépenses autorisées est incluse au registre prévu à cet effet et qui fait partie intégrante du procès-verbal.

Je, *Johanne Hébert*, trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget et dans les fonds réservés afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

_____
Johanne Hébert, trésorière

Rapport sur la situation financière - Investissement au 28 février 2023

Le rapport des activités d'investissement de la Ville de Huntingdon au 28 février 2023 est déposé.

Dépôt de la liste des dépenses investissement autorisées en février 2023

En vertu de l'article 477.2 de la ***Loi sur les Cités et Villes,*** la liste des dépenses d'investissements autorisées au 28 février 2023 est déposée.

La liste des dépenses d'investissement autorisées est incluse au registre prévu à cet effet et qui fait partie intégrante du procès-verbal.

Je, ***Johanne Hébert,*** trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget et dans les fonds réservés afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

_____

Johanne Hébert, trésorière

Période d'information du maire

Aucun sujet.

Période de questions du public

Aucune question.

10. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Adoption des procès-verbaux

Séance ordinaire du lundi 6 février 2023

Considérant que la greffière a remis aux membres du conseil, préalablement à la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 6 février 2023;

Considérant la dispense de lecture prévue au deuxième alinéa de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19).

23-03-06-6184 **Il est proposé par monsieur Dominic Tremblay**
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr
Et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 6 février 2023 est adopté tel que présenté par la greffière.

Adopté

Séance extraordinaire du jeudi 16 février 2023

Considérant que la greffière a remis aux membres du conseil, préalablement à la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du jeudi 16 février 2023;

Considérant la dispense de lecture prévue au deuxième alinéa de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19).

23-03-06-6185 **Il est proposé par monsieur Maurice Brossoit**
Appuyé par madame Andrea Geary
Et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du jeudi 16 février 2023 est adopté tel que présenté par la greffière.

Adopté

20. CONTRATS

Octroi de contrat – Travaux de construction de pavage et bordures sur les rues Lasselle, Arnold et Bowron

Considérant qu'une demande de soumissions publiques pour des travaux de construction de pavage et de bordures sur les rues Lasselle, Arnold et Bowron dans le cadre du Développement domiciliaire du Faubourg du Haut-Saint-Laurent, a été initiée et publiée au système électronique d'appel d'offres (SEAO) (Projet No. 41097TTJ), conformément à la *Loi sur les cités et villes ;*

Considérant l'ouverture publique des soumissions tenue le mercredi 1er mars 2023 à 11h pour laquelle six (6) soumissions ont été reçues, dont le résultat de l'ouverture est le suivant :

Soumissionnaires:	**Montant total incluant les taxes**
Les Pavages Ultra inc.	680 754,45 $
Les Pavages CÉKA inc.	685 462,50 $
Ali Excavation inc.	686 587,63 $
Eurovia Québec Construction inc.	726 789,62 $
Roxboro Excavation inc	728 749,09 $
Sintra inc.	878 972,38 $

Considérant l'analyse des soumissions par les mandataires quant à leur conformité par rapport aux exigences du devis.

23-03-06-6186 **Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux**
Appuyé par monsieur Maurice Brossoit
Et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal octroie le contrat des travaux de construction de pavage et de bordures sur les rues Lasselle, Arnold et Bowron au plus bas soumissionnaire conforme soit Les Pavages Ultra inc., pour un montant de 680 754,45 $, incluant les taxes.

Que le maire André Brunette et la greffière Denyse Jeanneau soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Huntingdon, le contrat des travaux de construction de pavage et bordures sur les rues Lasselle, Arnold et Bowron (Projet No. 41097TTJ).

Que la dépense de 621 619,55 $ soit financée à même le règlement d'emprunt no 930-2021 à la charge du secteur.

Adopté

Financement –Achat d'une unité génératrice de pression hydraulique Stanley - Équipement McCann Ltée –

Considérant que la Ville a acquis une unité génératrice de pression hydraulique à double circuit HP28B02 de marque Stanley pour le département des travaux publics;

Considérant la facture d'Équipement McCann Ltée au montant de 12 385 $ plus les taxes applicables, soit une dépense de 13 002,70 $.

22-03-06-6187 **Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr**
Appuyé par madame Andrea Geary
Et résolu à l'unanimité:

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

Que le conseil municipal autorise que l'achat de l'unité génératrice de pression hydraulique à double circuit HP28B02 de marque Stanley à Équipement McCann Ltée pour un montant de 13 002,70 $ soit financé à même le surplus accumulé.

Adopté

Bail avec M.A.P Installation inc. - 72 Dalhousie, local 102

Considérant que la compagnie PADEC, locataire du local 102 au 72 Dalhousie, a cessé ses activités le 1er mars 2023 ;

Considérant que M.A.P Installation inc. a repris les activités de la compagnie PADEC;

Considérant que la compagnie M.A.P Installation inc., représentée par M. Marc-André Parent et Mme Michelle Poissant désirent louer le local ayant une superficie approximative de 3 397 pieds carrés, dans l'immeuble du 72, rue Dalhousie, Huntingdon.

23-03-06-6188 **Il est proposé par monsieur Maurice Brossoit**
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux
Et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil municipal autorise le maire André Brunette et la greffière Denyse Jeanneau à signer, pour et au nom de la Ville de Huntingdon, un bail avec M.A.P Installation inc. suivant les conditions inscrites au bail.

Adopté

30. ADMINISTRATION & FINANCES

Demande de contribution financière – Club de Curling de Huntingdon

Considérant que le Club de curling de Huntingdon, fondé en 1891, est un emblème pour la ville de Huntingdon;

Considérant que le Club de Curling de Huntingdon demande à la Ville une contribution financière pour assurer la survie de leur organisme et le maintien de leurs activités.

23-03-06-6189 **Il est proposé par monsieur Maurice Brossoit**
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux
Et résolu à l'unanimité :

Que soit octroyée au Club de curling de Huntingdon une contribution financière de 2 285 $.

Que la dépense soit imputée et financée à même le poste budgétaire 02-701-90-970.

Adopté

Demande de contribution financière – Société d'Agriculture de Huntingdon

Considérant que la Société d'Agriculture de Huntingdon demande une contribution financière pour les activités de sa Foire annuelle qui aura lieu du 10 au 13 août 2023.

22-03-06-6190 **Il est proposé par madame Andrea Geary**
Appuyé par monsieur Maurice Brossoit
Et résolu à l'unanimité:

Que le conseil autorise l'octroi d'une contribution financière de l'ordre de 2 500 $ à la Société Agricole de Huntingdon pour leurs activités lors de la Foire annuelle 2023.

Que la dépense de 2 500 $ soit financée à même le poste budgétaire 02-701-65-970.

Adopté

Demande de contribution financière– Projet Communic-Action

Considérant que Projet Communic-Action est un organisme communautaire à but non lucratif qui vient en aide aux personnes âgées en perte d'autonomie tout en leur permettant de demeurer dans leurs domiciles.

23-03-06-6191 **Il est proposé par monsieur Dominic Tremblay**
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr
Et résolu à l'unanimité :

De verser une contribution financière au montant de 250 $ à l'organisme Projet Communic-Action pour les aider à maintenir les services offerts aux aînés.

Que la dépense de 250 $ soit financée à même le poste budgétaire 02-701-90-970.

Adopté

Demande de participation – Plaque commémorative pour le 160e du journal le Gleaner

Considérant que le journal le Gleaner célèbrera son 160e anniversaire le 18 septembre prochain;

Considérant que le Gleaner est le deuxième journal hebdomadaire le plus âgé encore publié au Québec, et ce, depuis le 18 septembre 1863;

Considérant que le Gleaner désire ériger une plaque commémorative dans le cadre de son 160e anniversaire et qu'à cet effet une demande est présentée aux municipalités lesquels doivent confirmer leur intérêt au projet et leur intention de contribuer financièrement à la réalisation du projet.

23-03-06-6192 **Il est proposé par madame Andrea Geary**
Appuyé par monsieur Dominic Tremblay
Et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil municipal de la Ville de Huntingdon est intéressé à participer au projet visant la conception d'une plaque commémorative dans le cadre du 160e anniversaire du journal le Gleaner et à y contribuer financièrement pour un montant à être déterminé.

Adopté

Financement temporaire du Règlement d'emprunt No 930-2021

Ce sujet est retiré de l'ordre du jour.

40. RÉGLEMENTATION

Aucun sujet.

50. NOMINATION & GESTION DU PERSONNEL

Embauche de M. René-Philippe Parent – Pompier au Service de la sécurité incendie

Considérant que monsieur René-Philippe Parent a déposé sa candidature à titre de pompier pour le département de la Sécurité incendie de la Ville;

Considérant la recommandation du directeur du Service de la Sécurité incendie, monsieur Marc Voyer.

23-03-06-6193 **Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr**
Appuyé par monsieur Maurice Brossoit
Et résolu à l'unanimité :

De nommer monsieur René-Philippe Parent à titre de pompier au sein du Service de la Sécurité incendie de la Ville de Huntingdon.

Que la période de probation d'une année, requise pour les nouveaux pompiers, soit réalisée sous la supervision du directeur du service des incendies lequel devra fournir au Conseil municipal une évaluation au terme de cette période.

Que l'embauche soit sous réserve de l'absence d'antécédents judiciaires en lien avec le poste.

Adopté

Embauche de M. Louis-Philippe Cardinal – Pompier au Service de la sécurité incendie

Considérant que monsieur Louis-Philippe Cardinal a déposé sa candidature à titre de pompier pour le département de la Sécurité incendie de la Ville;

Considérant la recommandation du directeur du Service de la Sécurité incendie, monsieur Marc Voyer.

23-03-06-6194 **Il est proposé par monsieur Maurice Brossoit**
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux
Et résolu à l'unanimité :

De nommer monsieur Louis-Philippe Cardinal à titre de pompier au sein du Service de la Sécurité incendie de la Ville de Huntingdon.

Que la période de probation d'une année, requise pour les nouveaux pompiers, soit réalisée sous la supervision du directeur du service des incendies lequel devra fournir au Conseil municipal une évaluation au terme de cette période.

Que l'embauche soit sous réserve de l'absence d'antécédents judiciaires en lien avec le poste.

Adopté

Démission de monsieur Dominic Girouard à titre de pompier volontaire pour la Ville de Huntingdon

Considérant que monsieur Dominic Girouard a remis sa démission à titre de pompier volontaire et premier répondant pour le Service de la sécurité incendie de la Ville de Huntingdon;

Considérant l'implication et le dévouement de monsieur Girouard à titre de pompier volontaire depuis 2009 au service de sa communauté.

23-03-06-6195 **Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux**
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr
Et résolu à l'unanimité:

Que les membres du conseil municipal de la Ville de Huntingdon prennent acte de la démission de monsieur Dominic Girouard effectif à compter du 6 janvier 2023.

Que les membres du conseil municipal tiennent à remercier monsieur Girouard pour les services rendus et son implication durant toutes les années qu'il a œuvré au sein du Service de la sécurité incendie de la Ville de Huntingdon.

Adopté

Démission de monsieur Alexander Nadeau à titre de pompier volontaire pour la Ville de Huntingdon

Considérant que monsieur Alexander Nadeau a remis sa démission à titre de pompier volontaire pour le Service de la sécurité incendie de la Ville de Huntingdon;

23-03-06-6196 **Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux**
Appuyé par madame Andrea Geary
Et résolu à l'unanimité:

Que les membres du conseil municipal de la Ville de Huntingdon prennent acte de la démission de monsieur Alexander Nadeau effectif à compter du 31 décembre 2022.

Adopté

60. VARIA

Appui à la demande de la Ville de St-Constant – Geste d'intimidation, menaces et actes de violence envers les élus et le personnel

Considérant que les élu(e)s et le personnel de la Ville de Saint-Constant ont, au cours des dernières années, été victimes de gestes d'intimidation, de menaces et d'actes de violence de la part d'un citoyen;

Considérant qu'il est inadmissible que dans notre société démocratique, des hommes et des femmes qui exercent une responsabilité publique soient intimidés, poussés à la démission, parfois même menacés de mort, ou contraints de se déplacer avec une protection policière;

Considérant que la ville de Saint-Constant demande que dans les cas extrêmes où des citoyens commettent des gestes d'intimidation, de menaces ou des actes de violence envers des élu(e)s et des fonctionnaires que, ceux-ci soient bannis à vie des édifices municipaux et des séances du conseil municipal.

23-03-06-6197 **Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux**
Appuyé par madame Andrea Geary
Et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal de la Ville de Huntingdon appuie la demande de la Ville de Saint-Constant et dénonce les gestes d'intimidation, les menaces et les actes de violence auxquels les élu(e)s et les fonctionnaires de cette municipalité ont été victimes de la part d'un citoyen au cours des dernières années.

Adopté

Appui à la municipalité de St-Chrysostome – Demande de mise à jour du plan d'intervention dans le cadre du PAVL du MTQ

Considérant que le ministère des Transports du Québec (MTQ) a mis sur pied un Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) divisé en trois axes, soit ·la ·planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures;

Considérant que le PAVL permet aux municipalités locales de recevoir des aides financières pour l'amélioration - volet redressement seulement pour les interventions retenues au plan d'intervention et la priorisation du plan de sécurité;

Considérant que le MTQ nomme, entre autres, les Municipalités régionales de comté (MRC) comme organisme admissible à une demande d'aide financière pour la réalisation du plan d'intervention et en sécurité d'une durée de trois ou quatre ans;

Considérant que la réalisation dudit plan permettra d'optimiser les investissements à réaliser sur le réseau local, par une priorisation des travaux d'infrastructures qui permettront notamment d'assurer la mobilité et la sécurité dans les déplacements des personnes et des marchandises sur l'ensemble du territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent (MRCHSL);

Considérant que ce plan a pour but de déterminer les interventions nécessaires à court, moyen et long terme pour redresser et maintenir en bon état le réseau routier local considéré comme stratégique par les Intervenants du milieu;

Considérant que se faisant, le MTQ a mis sur pied un programme d'aide financière permettant le remboursement, jusqu'à 100 % des sommes encourues, pour la réalisation de plans d'intervention et de plan de sécurité;

Considérant qu'en 2016, la MRCHSL a participé à une édition antérieure du programme PAVL du MTQ, en confiant son élaboration à une firme externe de génie-conseil (résolution 7391-06- 16);

Considérant que le dernier Plan d'intervention date de juin 2017 et que depuis, certains tronçons se sont détériorés;

Considérant que le PAVL vise aussi. À soutenir les gestionnaires des municipalités dans l'administration de leurs actifs routiers, notamment par la planification, l'amélioration et l'entretien du réseau routier dont ils ont la responsabilité ;

Considérant que les municipalités peuvent se regrouper pour présenter une demande d'aide dans le cadre des volets Redressement et Accélération par entente intermunicipale et par voie de résolution;

Considérant que la municipalité de Saint-Chrysostome désire soumettre des demandes au volet Redressement dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale (PAVL) conjointement avec les municipalités limitrophes de celle-ci, s'il y a lieu, et ce; afin de potentiellement réduire les coûts des travaux admissibles;

Considérant que pour être admissible à un regroupement de municipalités limitrophes touchant deux MRC, les plans d'intervention de chacune des MRC doivent avoir identifié que tous

les tronçons de route à la demande fassent partie intégrante des interventions retenues aux planifications quinquennales/triennales des Plans d'intervention de chacune de nos MRC respectives, soit MRC des Jardins-de-Napierville et la MRC du Haut-St-Laurent;

Considérant que lors de rencontres des directrices et directeurs généraux de la MRCHSL, ayant eu lieu au courant de l'année 2021 et 2022, il a été question de la mise à jour du plan d'intervention et du plan de sécurité avec les membres de la direction générale de la MRC;

Considérant que lors la rencontre du mois de décembre 2022, la municipalité de Saint-Chrysostome a été informée qu'aucune demande de subvention n'avait déposé pour la mise à jour desdits plans d'intervention et de sécurité;

23-03-06-6198 **Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr**
Appuyé par madame Andrea Geary
Et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal demande à la MRC du Haut-Saint-Laurent de déposer une demande de subvention afin de mettre à jour le Plan d'intervention et le Plan de sécurité dans le cadre du PAVL, et ce, pour permettre aux municipalités de déposer des demandes d'aides financières pour la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures du réseau local dont ils ont la responsabilité;

Qu'une copie de la présente résolution soit transmise à la MRC du Haut-Saint-Laurent ainsi qu'à la députée du comté de Huntingdon, Madame Carole Mallette.

Adopté

70. RAPPORT DES COMITÉS ET DES CONSEILLERS

M. Denis St-Cyr : L'Office d'habitation du Haut-Saint-Laurent est en attente du budget pour la rénovation de logements vacants approuvé l'an dernier par la SHQ.

Mme Andrea Geary: Une rencontre du CA du Marché Fermier aura lieu lundi prochain. Le 19 mars prochain aura lieu le Marché d'hiver à Huntingdon.

M. Dominic Tremblay : Les membres du conseil d'administration de la Corporation de développement économique se rencontrent pour l'élaboration du plan directeur pour la Ville. Une rencontre avec les élus et les consultants de la firme ayant présenté le plan aura lieu la semaine prochaine. Une rencontre citoyenne sera planifiée par la suite.

M. Maurice Brossoit : Aucun sujet.

M. Rémi Robidoux : Il a présidé une rencontre du Comité consultatif d'urbanisme pour discuter de divers dossiers.

<u>Levée de la séance</u>

L'ordre du jour étant épuisé;

23-03-06-6199 **Il est proposé par monsieur Dominic Tremblay**
Appuyé par madame Andrea Geary
Et résolu à l'unanimité :

Que la séance soit levée à 19 h 50

Adopté

_____ _____

André Brunette, Maire Denyse Jeanneau, greffière